AR Prefecture
043-200073401-20230628-2023052-DE
Reçu le 06/07/2023

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

N0 2023. 052

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 19/06/2023

Membres en exercice : 43 présents : 23 Votants : 28 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 28

SEANCE du 28 Juin 2023

L'an deux mille vingt -trois le Mercredi 28 avril à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Chadron.

Membres présents : Bruchet Corinne, Roudil Aymeric, Brun François, Chorliet Christian, Aubry Alexandre, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Dessalces-Bonnet Laurence, Bresselle Pierre, Sagueton Stéphane, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Loucao Elisabeth, Chambon Jean-Luc, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Françis, Defay André, Mourlevat Marie-Agnès,Ferret André, Sivet Martine, Delaigue Stéphanie, Allary Jean-Pierre.

Procuration de : Mauté Annie à Bresselle Pierre, Behar Daniel à Ferret André, Veysset Marie-Christine à Mourlevat Marie-Agnès, Abrial Raymond à Allary Jean-Pierre, Cabanes François à Sivet Martine

Secrétaire de séance : Roudil Aymeric

OBJET : Subventions aux associations

À la suite de la réunion de la commission et au bureau des maires, il convient de statuer sur les demandes de subvention des associations au titre de l'année 2023.

Le président propose les montants suivants :

Associations	Montant
Entente Jeune Loire Mézenc	8 000 €
HBC Loire Mézenc	1 700 €
Ski club Saint-Julien	1 000 €
Entente tennis club	1 000 €
Tortunambule	1 000 €
Azimut 43	300 €
Capito Trail	500 €
Grand prix cycliste du Monastier (demande ponctuelle)	500 €
Festival des Cuivres	4 000€

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20230628-2023052-DE
Reçu le 06/07/2023

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Comité des fêtes de Salettes	2 000 €
Festival des rencontres culturelles des hauts plateaux	1 500 €
Association Fin Gras	3 000 €
Ferme des frères Perrel	1 500 €
CRERAD des Coustilles	3 000 €
Espace culturel Européen	4 000€
Les amis du livre	700 €
AGORA	2 000 €
APONIA	500 €
Alti POP – Ligue enseignement	900 €
De ferme en ferme 2023	500 €

Après discussion et à l'unanimité le conseil communautaire approuve les montants attribués.

Le président, Jean Marc FARGIER



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture

043-200073401-20230628-2023052-DE
Reçu le 06/07/2023